



PROCES-VERBAL DE REUNION DU CN-ITIE, N° 2025-01

Date : 24/04/2025	Heure : 11H	Lieu : Locaux du CN-ITIE	Rapporteur : Abdoullahi Diop
-------------------	-------------	--------------------------	---------------------------------

Participants :

Présent	Représenté	Excusée
Voir la liste de présence		

Ordre du jour :

- La validation de la Mauritanie 2024 et le nouveau modèle de la prochaine validation
- Validation du plan de travail et des TdRs du rapport ITIE 2024
- Renouvellement des membres des organisations de la société civile au sein du GMP
- Questions diverses

1. Validation de la Mauritanie 2024 et le nouveau modèle de la prochaine validation

Jeudi le 24 avril 2025, s'est tenu dans les locaux du Comité National Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE) la première réunion de l'année 2025 du groupe Multipartite ITIE Mauritanie (GMP).

A 11h10, constatant que le quorum est atteint, le président du CN-ITIE M. Mohamed Lemine Ahmedou a ouvert la réunion en rappelant l'ordre du jour et a introduit le premier point relatif à la validation de la Mauritanie 2024 et le nouveau modèle de la prochaine validation.

M. Mohamed Lemine a expliqué les différentes étapes du processus de validation, comprenant la collecte des données, les consultations avec les parties prenantes et la rédaction du rapport. À l'issue du processus de validation, lancée en janvier 2024, la Mauritanie a obtenu un score de 81/100 points, selon la décision du Conseil d'Administration de l'ITIE prise en Novembre 2024.

À la suite de cette évaluation de la mise en œuvre de la norme ITIE, Son Excellence M. Le Premier Ministre a ordonné la tenue d'une conférence de presse pour communiquer publiquement les résultats. Il a également été convenu que les recommandations du rapport final soient présentées sous un format synthétique et accessible, avant d'être transmises aux parties concernées.

A la fin de ce premier point de l'ordre du jour, le secrétaire permanent M. Abdoullah Diop a pris la parole pour faire une brève présentation du nouveau modèle de validation récemment adopté par l'ITIE International.

Le Conseil d'administration de l'ITIE a révisé son modèle de Validation afin de renforcer l'évaluation des pays de mise en œuvre, en tenant compte des retours des gouvernements, des organisations de la société civile et des entreprises, visant à encourager une mise en œuvre effective tout en garantissant la redevabilité bien que le processus et les composantes de la validation reste toujours les mêmes.

M. Abdoullahi Diop a poursuivi son exposé en soulignant les principaux changements de ce modèle, couvrant : l'ajustement des plages de score afin de mieux refléter les progrès, une grande importance accordée à l'impact et un suivi à mi-parcours pour les exigences évaluées comme « faible » ainsi que le rallongement du calendrier des Validations afin de réduire la charge administrative et de concentrer davantage l'attention sur la mise en œuvre.

Ces modifications permettent au groupe multipartite de mener une auto-évaluation sur le respect des Exigences de l'ITIE sur une composante et/ou un module en particulier.

2. Validation du plan de travail et de nouveaux TdRs du rapportage ITIE

Pour le deuxième point de l'ordre du jour, le secrétaire permanent M. Abdoullah Diop a présenté le plan de travail de 2025 en mettant en exergue son alignement avec les exigences de la Norme ITIE 2023 ainsi qu'avec les priorités nationales. Et pour apporter plus d'objectivité et un meilleur encadrement des activités, deux nouvelles colonnes relatives aux mesures correctives et aux recommandations des rapports ITIE, ont été intégrées à ce plan de travail 2025.

Les nouveaux Termes de Référence ont également été exposés par M. Baliou Coulibaly représentant du collège de la société civile et membre du sous-comité chargé d'élaborer les TdRs du rapport annuel 2024. Il a rappelé le choix d'opter pour deux entités : une première entité composée du GMP et du secrétariat technique chargée du cadrage initial, et une deuxième entité (Administrateur indépendant), chargé de réaliser les travaux restants. Ce choix, selon M. Coulibaly, se justifie par la nécessité de faire participer le GMP dans le processus d'élaboration des rapports ITIE de manière progressive.

M. Coulibaly a également souligné le choix de l'approche fondée sur le risque, en ce qui concerne l'assurance qualité des données ITIE. Cette approche s'inscrit dans la continuité des rapports précédents et offre plus d'analyses et d'explications par rapports aux écarts identifiés, donnant ainsi plus de matière au GMP, et la société civile en particulier, pour son plaidoyer.

3. Renouvellement des membres des organisations de la société civile au sein du GMP

Le troisième point a porté sur la méthodologie de renouvellement des 8 membres des organisations de la société civile siégeant au sein du GMP. Après de longs échanges, les membres du GMP ont convenu de créer un comité de sélection composé de :

- Membres sortants non-candidats des organisations de la société civile au sein du GMP
- Autres membres du collège de la société civile (Ordre des avocats, des experts comptables, journalistes)

Ce comité s'est réuni le vendredi 25 avril pour mettre en place des TDRs qui détaillent les conditions d'éligibilité, les qualifications, les compétences et expériences requises, mais aussi le processus de sélection et le calendrier.

4. Questions diverses

- Mission Indaba : Après la pause, M. Hamada Sneiba, chargé de communication, a présenté les activités de l'ITIE à INDABA, un forum mondial sur les mines en Afrique du Sud. Il a indiqué que le stand de l'ITIE Mauritanie a été visité par le ministre des Mines et des Industries, à qui on a présenté les dernières avancées de l'ITIE Mauritanie et ses innovations. M. Ahmedou Khilil, chargé de la divulgation systématique, a complété les propos de M. Sneiba, rappelant qu'une réunion s'est tenue entre la délégation de l'ITIE Mauritanie et M. Mark Robinson lors de ce forum.
- Réunion avec le projet DEIM de la GIZ : Le président du CN-ITIE a rappelé que le secrétariat technique, accompagné des membres de la société civile du GMP, a participé à une réunion organisée le 16 avril 2025 par la GIZ, à laquelle ont pris part plusieurs cabinet, dont celui chargé de la refonte du Code minier Mauritanien. C'était l'occasion de présenter la norme ITIE, e sa mise en œuvre en Mauritanie et les perspectives de sa prise en compte dans le cadre du Code Minier.

Décisions

- Approbation et adoption du plan de travail 2025 ;
- Approbation et adoption des TDRS du Rapport annuel ITIE 2024 ;
- Création d'un comité chargé de la sélection des 8 membres des organisations de la société civile.

Fait à Nouakchott, le 29.04.2025

Le président de séance



Le secrétaire de séance

